

Publié le 25 août 2009

Lyon : priorité à l'énergie solaire photovoltaïque

La Société d'équipement du Rhône et de Lyon engage une nouvelle étape de son développement. Consciente des enjeux écologiques, elle a créé Serl Energies, une filiale pour optimiser l'implantation d'installations photovoltaïques dans la métropole lyonnaise.



Serl Energies proposera des solutions concrètes à ses clients, collectivités locales, promoteurs et investisseurs. En échange de la mise à disposition par un propriétaire de son toit (pour une période de 20 à 30 ans), Serl Energies prendra en charge l'investissement, l'entretien de l'installation pendant sa durée de vie et, en contrepartie, revendra l'électricité produite à EDF. Les financements sont réalisés à hauteur de 20 % par des fonds propres et apports en compte courant des actionnaires et à 80 % par recours à l'emprunt.

→ Contact : [Philippe Rambaud](#), responsable développement durable/énergies

Par Marie-Anne RAMAZZINA